

Dernière modification du document : 17 mars 2022

**POSITIONNEMENT ET EVALUATION A L'ENTREE DE LA PRESTATION
ET EVALUATION SPECIFIQUE EN COURS DE FORMATION**

2° Volet spécifique à chaque formation : *Secret professionnel / signalements*

Au début de la formation, le formateur interroge collectivement la salle sur chacun des items mentionnés ci-dessous. Les stagiaires répondent verbalement ou à main levée. Le formateur inventorie les réponses et, le cas échéant, adapte la formation en conséquence. Les stagiaires sont invités à ajouter des points qui leur paraissent essentiels.

En cours de formation, en tenant compte de l'absence de recul entre la formation et son application en situation de travail, les stagiaires indiquent, pour chacun de ses items énumérés, s'ils pensent pouvoir s'en approprier le contenu, en particulier si les contenus et modalités de mise en œuvre de la formation leur semblent adaptés aux objectifs définis.

Qu'est une information à caractère secret ?

Oui Non

Le concept de « secret partagé » et son application dans les différents cas de figure

Oui Non

La distinction entre les situations où le secret est obligatoire, celles où il est facultatif, celles où il doit s'effacer derrière l'obligation de signaler

Oui Non

La distinction entre information préoccupante et signalement en matière de protection de l'enfance

Oui Non

En matière de secret professionnel et de signalement, la formation :

- m'a conforté(e) dans mes pratiques
- m'interroge sur mes pratiques
- m'incite à remettre en cause mes pratiques

Si, selon vous, certains aspects de la formation n'ont pas été abordés ou pas assez approfondis, ou au contraire, que trop d'importance a été consacré à d'autres volets, merci de le préciser :

Prénom et nom :

Date :

Employeur :

Signature :